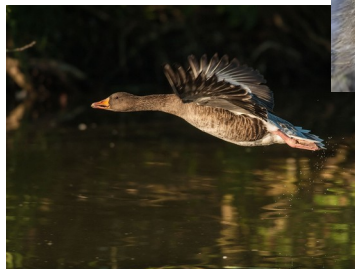
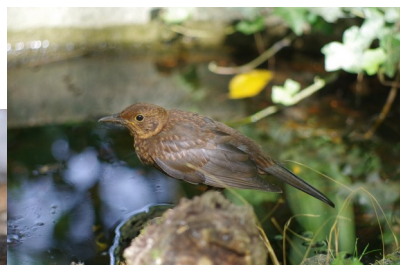
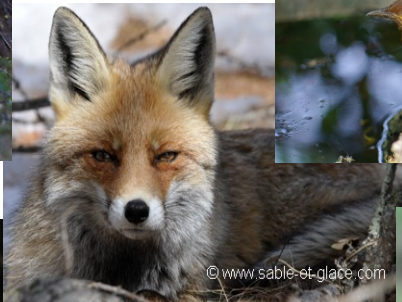
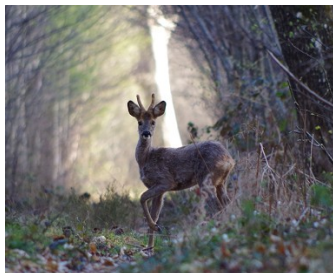


RAsssemblement pour une France sans Chasse

L'abolition de la chasse :
un progrès pour la civilisation



www.france-sans-chasse.org

*Le RAsemblement pour une France sans Chasse est une association nationale qui milite pour l'abolition de toute forme de chasse et de piégeage en France, depuis 2002. Aujourd'hui, au 21^{ème} siècle nous devons **nous consacrer à la protection de la nature** et mettre en place les dispositifs permettant une cohabitation pacifique et harmonieuse avec la faune de notre pays*

www.france-sans-chasse.org

Imprimé sur papier recyclé

Notre refus de la chasse

la chasse est condamnable pour des raisons **éthique, écologique et sociétale** :

- L'éthique

La chasse est un loisir, un divertissement, une activité ludique qui consiste à traquer, débusquer et tuer un animal. Un sentiment de jouissance, une gratification est trouvée à **donner la mort à un être vivant**, dont nous connaissons aujourd'hui le caractère sensible, au stress, à la souffrance.

Il y a donc **une négation de l'univers émotionnel, du caractère sentient** de l'animal, considéré comme une chose dont on peut disposer à sa guise. **La chasse est l'école de la violence**. Un jeune peut avec des armes sophistiquées fusil, carabine, arc, apprendre dès 15 ans à **donner la mort « pour de vrai »**.



-L'écologie

Il y a beaucoup à dire sur le préjudice écologique, régulièrement dénoncé par les associations de protection de la nature et les scientifiques.

La chasse organise la nature en faveur de son activité. **Elle tue environ 40 millions d'animaux dont 20 millions proviennent d'élevages cynégétiques**. Les populations de sangliers et de cervidés **ont été et sont encore artificiellement augmentées**, alimentées par **des lâchers**, du



nourrissage, des croisements génétiques. L'expansion des populations de sangliers a été depuis les années 1980 voulue et entretenue par les chasseurs eux mêmes (**multipliée par 12,9 en 40 ans** chiffres ONCFS, on tuait 60 000 sangliers en 1976, on a tué **700 000** en 2016 et le nombre ne cesse d'augmenter). Ces pratiques ont largement démontré **l'imposture que représente la « régulation » par la chasse**, le premier prétexte avancé. Il n'y a aucune légitimité à déclarer 91 espèces chassables. Les oiseaux migrateurs ne doivent pas être la proie de l'avidité de quelques individus destructeurs. Le dérangement et surtout le stress provoqué par les actions de chasse portent un grave préjudice aux espèces en affaiblissant leurs capacités de survie et de reproduction.

De plus la chasse, au contraire de la prédation naturelle, « sélectionne » les individus privilégiant au fil des années les plus craintifs et stressés aux distances de fuite anormalement élevées et à la dynamique démographique affaiblie. Enfin si la chasse entretient certains espaces, **c'est toujours dans le but de favoriser sa pratique.**

-le caractère sociétal, une nature accaparée et insécurisée

la chasse se déroule en milieu naturel dans un environnement commun à tous. Elle perturbe, parfois gravement, l'environnement des populations rurales en générant un climat de guerre, de bruit et de fureur. Elle gêne, voire empêche la pratique d'activités de nature non violentes. Chaque année environ 200 personnes sont blessées et régulièrement une vingtaine meurent, dont des non chasseurs.



Comme le dit le cynique lobbyiste des chasseurs Thierry Coste : « *des millions de balles sont tirées chaque année, et toutes sont faites pour tuer...* ».

L'animal ne nous veut pas de mal, il ne cherche pas à nous nuire, mais il cherche simplement à répondre à ses besoins vitaux. Pour ces raisons nous demandons l'interdiction de toute forme de chasse et de piégeage, qui sont des pratiques d'un autre âge, et la mise en place de dispositifs favorables à une cohabitation pacifique et harmonieuse avec la faune. Nous nous devons de la protéger, tout en préservant les intérêts des activités humaines. Il s'agit de substituer l'intelligence à la brutalité.

Quelle France sans chasse voulons-nous ?

Nous proposons un modèle de société qui porte la volonté de vivre ensemble, de préserver l'intégrité et les intérêts des populations animales et des activités humaines.

Ainsi nous proposons de gérer, non pas la faune comme le prétend le monde de la chasse, **mais les interactions entre la présence de la faune et les activités humaines** (agriculture, forêt, voies de circulation, périphérie des villes, les villes, la santé, la sécurité etc.)

Dès qu'il y a la manifestation d'une gêne, d'un désagrément, d'un préjudice, une dégradation ou un sentiment d'insécurité des réponses adaptées, non agressives doivent être proposées.

Ces interactions concernent très peu d'espèces en réalité : les grands ongulés et quelques espèces d'oiseaux.

Ce modèle nous l'exposons dans un ouvrage : ***Pour une France sans Chasse.***

Parce que la chasse est un loisir cruel et irrespectueux de la vie, parce qu'elle est à l'origine d'un préjudice écologique important et empêche toute protection efficace de la biodiversité, parce qu'elle met en danger la vie d'autrui, parce qu'elle s'approprie les espaces naturels, parce que l'on doit supprimer des traditions arriérées, parce que l'on doit protéger la société de toute forme de violence et enseigner le respect de la vie sous toutes ses formes :

J'adhère au RAC : (vous recevrez votre carte d'adhérent e et le Bulletin Trimestriel)

Par internet sur la page du site : www.france-sans-chasse.org ou par courrier postal :

Mme Mr Nom Prénom

Adresse Postale

Courriel

Tarif normal 12 euros réduit 10 euros Don libre, chèque à l'ordre du RAC

duo 2 personnes Nom Prénom de la 2ième personne :

Vous recevrez votre carte d'adhérent (e) et le Bulletin trimestriel du RAC

Sous quelle forme souhaitez vous recevoir le Bulletin : informatique Papier

RAC - Rezo 1901 100, route de Vienne 69372 LYON cedex 08